

Déclaration du SNUDI FO

La loi RILHAC qui vient d'être adoptée est une vieille lune. Elle prétend faire un pas de plus dans l'autonomie des établissements, l'institution des directeurs supérieurs hiérarchiques, la remise en cause du statut de fonctionnaire d'Etat.... Elle institutionnalise un mode de management issu du privé tant pour la gestion de l'établissement que pour celle des personnels, elle est cohérente avec la mise en œuvre du Grenelle, de PPCR, de l'évaluation arbitraire, des formations internes, des constellations, bref elle est une voie supplémentaire vers la privatisation de l'école de la République.

Le SNUDI FO se félicite des milliers de prises de position dans toute la France dans un cadre intersyndical avec le SNUipp, la CGT et SUD pour son retrait.

Nous tenons à réaffirmer ici qu'il n'y a qu'une seule école de la République et que c'est l'école laïque et publique. La confédération FORCE OUVRIERE revendique d'ailleurs l'abrogation de toutes les lois anti laïques qui déversent des milliards d'argent public dans les caisses des écoles privées principalement confessionnelles.

Les personnels et leurs représentants sont indignés que le Ministre entende leur enseigner ce qu'est la « Laïcité » quand lui-même feint de l'ignorer, leur adresse des affiches qui en sont tout le contraire, s'autorise des déclarations menaçantes à l'égard de ceux qui ne pense pas comme lui.

La Laïcité, c'est le respect strict de la loi de séparation des églises et de l'Etat, c'est la neutralité de l'école publique à l'égard de toute religion, tout groupe de pressions.

Quand le représentant de l'Etat et la responsable de l'Education Nationale du département déclarent que « ***L'école Privée c'est l'école de la République*** » nous nous inquiétons.

Nous nous inquiétons car ce n'est pas seulement une profession de foi, nous nous inquiétons parce qu'elle est mise en pratique.

Nous nous inquiétons du projet fomenté envisageant la fermeture de l'école publique de Corsac à BRIVES CHARENAC. Nous nous inquiétons que l'on confie à un maire, la réalisation de la carte scolaire, sans même prendre l'attache des personnels et de leurs représentants. Nous nous inquiétons des conséquences évidentes de ce projet qui en supprimant une école de quartier renforcera l'école privée « La Chartreuse ».

Nous nous inquiétons pour l'avenir du collège public de Corsac qui subira également les conséquences de ces décisions. Nous rappelons qu'un projet similaire a été mené à BRIOUDE et qu'il a viré à la catastrophe : il s'est traduit par la perte de plus de 100 élèves (1/5 des effectifs) pour les écoles publiques de la Ville, bien entendu au large profit de l'école privée.

La FNEC FP FORCE OUVRIERE avec d'autres organisations syndicales soutient donc la mobilisation qui est en train de s'organiser après la découverte de ces projets d'ores et déjà présentés par le maire de Brives comme fermes et définitifs.

Nous nous inquiétons des tractations en cours avec la mairie de Paulhaguet sur le devenir de l'école publique dans ce secteur et des annonces déjà faites de regroupement des 2 écoles élémentaire et maternelle avec la perte d'un poste de directeur et ce dès la rentrée 2022. Nous nous inquiétons de la mise en œuvre du territoire éducatif rural avec les objectifs présentés de mis en place d'un pôle éducatif plus dense pour reprendre votre expression.

Là aussi FORCE OUVRIERE sera aux côtés des personnels pour la défense de toutes les écoles publiques et du collège public du secteur de Paulhaguet

Nous nous inquiétons que l'école publique soit déshabillée de ses AESH alors que tout lui manque. C'est le cas à BRIOUDE, à Lempdes, à Saugues pour ne citer que quelques situations où des AESH ont été retirées de l'école publique au profit du privé. Nous constatons d'ailleurs de manière récurrente que certaines d'entre elles sont contraintes d'exécuter des missions qui ne relèvent pas des AESH au sein de ces établissements privés. Alors que les enfants, confiés à l'école de la République par leur famille ne bénéficient pas des aides humaines auxquelles ils peuvent prétendre, cette situation est encore plus inacceptable.

La SNUDI FO et sa fédération appellent les personnels à se réunir, à décider par eux-mêmes des actions à mener pour mettre ces projets funestes en échec. Le SNUDI FORCE OUVRIERE avec sa fédération et sa confédération, soutient toutes les initiatives de résistance en cours à l'image de celle des AESH le 19 octobre dernier, des personnels hospitaliers ce 4 décembre et de la grève générale en Guadeloupe et Martinique.

Intervention de l'IA :

Fermeture de l'école de Corsac et Territoire Educatif rural de Paulhaguet :

L'IA n'a rien répondu à la déclaration FO (ci-contre) rejetant la responsabilité et l'organisation de ces projets sur les collectivités.

Commentaire FO : L'IA entend donc laisser les mairies décider à la fois de la carte scolaire mais aussi du projet éducatif.

Sur la promotion et le favoritisme outrancier à l'égard de l'école privé (crainte de fuites des élèves de Corsac vers le privé, fuite des élèves de Paulhaguet vers Brioude, retrait d'AESH du public pour les placer au privé...), l'IA n'a donné aucune explication. Qui ne dit mot consent.

Protocole Sanitaire:

La doctrine gouvernementale est de ne plus fermer les classes au premier cas et de tester. 2 types de tests sont disponibles, tests gratuits pour les mineurs, nouveau test au bout de 7 jours.

Il n'y aura plus de téléenseignement les enfants pouvant être accueillis au comptegoutte dans les classes.

L'IA a relayé (un dimanche soir) une enquête ministérielle sur les capteurs de CO2 et les purificateurs d'air. Les capteurs sont pris en charge par l'Etat jusqu'au 31 décembre.

Commentaire FO : le protocole BLANQUER est toujours aussi irréalisable. En effet, le Ministère reconnaît lui-même que les labos d'analyses ne peuvent souvent pas suivre. Le taux d'acceptation des familles est de l'ordre de 50%. Dès lors les classes ne seront plus fermées mais elles seront vidées de leurs élèves (ceux qui n'auront pas été testés). Par ailleurs l'accueil perlé des élèves posent des problèmes en termes pédagogiques pour les collègues. (L'IA l'a d'ailleurs reconnu)

Décharges de Direction :

Il a été fait état de problèmes de planification des décharges pour les écoles de moins de 4 classes. L'IA a assuré que toutes les écoles ont bénéficié de leurs décharges en septembre.

Ceci est inexact, le SNUDI FO s'est même adressé à l'IEN du PUY pour la saisir de ce problème. Il semblerait que les choses avancent. Vous êtes dans ce cas, saisissez le SNUDI FO.

Evaluations d'école :

Il s'agit d'évaluations faites par des équipes composées d'IEN et directeurs extérieures au département. Le texte prévoit même la possibilité de faire appel à des personnes extérieures à l'institution Les IEN sont chargés d'identifier 1 école par circonscription pour l'année prochaine. L'IA souhaite étendre également le dispositif à une évaluation commune collège/écoles. Elle réfléchit à cibler les réseaux d'écoles ou les RPI. Les écoles de 3 classes et moins seraient épargnées.

Commentaire FO : Il s'agit d'introduire la contractualisation et la culture du résultat au sein de l'Ecole Publique, de remettre en cause les statuts et d'avancer un peu plus vers les EPSF (établissements publics des savoirs fondamentaux) de la loi BLANQUER.



Recours sur les appréciations PPCR :

Une fois de plus, la CAPD a traité d'un dossier sur la circonscription de BRIOUDE où l'IEN s'engouffre dans l'arbitraire et le subjectif de PPCR.

Le SNUDI FO a défendu une collègue et donc donné les éléments factuels à l'Inspectrice d'Académie afin qu'elle révise son appréciation, ces éléments étant absents du dossier.

Suite à notre intervention et en l'absence d'explications claires de l'IEN, l'IA a accepté de revoir certains éléments de l'évaluation (modification d'item) et de modifier le texte de l'appréciation.

Elle a cependant refusé de modifier l'appréciation générale au nom d'une « équité départementale ».

Le SNUDI FO a voté contre (A noter l'abstention du SE/UNSA, il est vrai signataire de PPCR)

Remplacements :

le taux de remplacement serait de 93.09%. L'IA se félicite que le recours aux contractuels ait permis l'amélioration de la situation par rapport à l'an dernier.

Il y a donc 7% des remplacements non effectués

Psychologue de BRIOUDE :

Le SNUDI FO a demandé que la collègue détentrice des diplômes requis soit appelée sur le poste laissé vacant par la collègue en congé de maternité. En effet, les dossiers s'accumulent créant une situation explosive sur la circonscription. La collègue est prête à prendre le poste.

Refus formel de l'IA qui ne veut pas la remplacer sur sa classe. Le SNUDI FO déplore que quand la solution existe, on refuse de la mettre en œuvre.

Questions diverses :

Personnels suspendus : aucun personnel ne serait actuellement suspendu parmi les PE du département.

Nombre de démissions à ce jour : 0 mais 2 ruptures conventionnelles en cours.

Contractuels: L'IA a recruté 6 contractuels cette année. Les contrats courent jusqu'au 31 août 2022. Pas de nouveau recrutement en vue, malgré une demande de l'IA au Recteur.

Commentaire FO : Le recours systématique aux contractuels est un recul social très important puisque désormais des enseignants précaires sont dans les écoles.

Parmi ces 6 contractuels figure une collègue sur la liste complémentaire. Un scandale. Le Ministère vient d'annoncer qu'il y aurait moins de postes offerts au concours. Alors qu'il manque de personnels, le ministre planifie donc un recours de plus en plus massif aux contractuels. Le SNUDI FO continue de revendiquer le recrutement des listes complémentaires pour palier aux manques de remplaçants.

Enseignant référent de Monistrol :

La collègue est en arrêt. Le SNUDI FO a demandé qu'un appel à candidature soit fait suite aux courriers des directeurs faisant état de la surcharge de travail lié à cette absence. Une collègue ayant occupé le poste pourrait être sollicité.

Commentaire FO : En plus de ne pas régler la situation de manière volontaire on voit ici par anticipation la loi Rilhac s'appliquer. Directeur bon à tout faire.

Refus formel de l'IA.

Stage MIN :

Cette année il y aura 6 départs : 3 de collègues psy et 3 PE (Complément formation CAPPEI)

Médecin scolaire :

l'IA a pourvu un poste de médecin par..... Un infirmier. Sans commentaire.